

Réf: Dossier N° 043789

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MICRO D'OR »

Siège social Abidjan, Cocody, ATTOBAN, Lot 208, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/2021, et enregistrés au CEPICI le 21/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MICRO D'OR »

Objet : Coaching d'entreprise et particulier. La formation de tout genre. L'assistance comptable fiscale et sociale. La gestion des entreprises. La gestion de tous biens mobiliers et immobiliers l'organisation événementiels de tous genres. L'achat et vente de fournitures de bureau et scolaires. L'entretien de bureaux et espaces verts. Les travaux BTP ET VRD. Diverses prestations de services

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ATTOBAN, Lot 208, Ilot 17

Dirigeant(s) : M ANGUI KINGMIGNON MARCEAU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03782 du 03/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18678/GTCA/RC/2022 du 03/05/2022

Pour Avis

Le CEPICI

